

Rumeur et Bien Public dans les Ligues Provinciales Catholiques : l'exemple de Laon

Cette communication s'intéresse au poids social du pouvoir politique en France pendant les guerres de religion, et plus particulièrement aux réseaux latéraux (formels et informels) de communication qui le soutenaient. Ce mot 'latéral' n'est pas employé de façon très définie. Il s'agit d'une distinction générale entre l'organisation hiérarchique de clientèles aristocratiques d'une part, et la capacité d'organisation et d'engagement autonome d'autre part, de ceux que Jean Bodin décrit comme les 'sujets naturels' de la France. Partout en l'Europe de l'ouest au seizième siècle, les historiens ont redécouvert récemment un sens, parfois contesté, d'une 'communauté', même d'un 'bien commun'.¹ Jean Bodin l'a défini pour nous dans les *Six Livres de la République* lorsqu'il décrit une république comme une communauté chrétienne, organisée politiquement, et composée de

¹. Voir, à titre d'exemple, P. Blickle, ed. *Resistance, representation and community, The origins of the modern state in Europe, 13th to 18th centuries* (Oxford: Clarendon, 1997); P. Blickle, *Kommunalismus: Skizzen einer gesellschaftlichen Organisationsform* 2 vols (Munich, 2000); H. R. Schmidt, A. Holenstein, and A. Würzler, *Gemeinde, Reformation und Widerstand: Festschrift für Peter Blickle zum 60. Geburtstag* (Tübingen: Bibliotheca Academica Verlag, 1998) ; P. Collinson, 'The Monarchical Republic of Queen Elizabeth I' *Bulletin of the John Rylands University Library of Manchester* 69 (1987), 394-424; P. Withington, *The Politics of Commonwealth: Citizens and Freeman in Early Modern England* (Cambridge: Cambridge University Press, 2005); P. Withington, 'Public Discourse, Corporate Citizenship, and State Formation in Early Modern England' *American Historical Review* 112, no. 4 (2007), 1016-38. Pour une comparaison entre l'Allemagne et les communautés naissantes de l'Amérique du Nord, voir J. Dillinger, 'Comparing Communities: Local Representation and Territorial States in Early Modern Europe and New England' *German Historical Institute Research* 27 (2000), [accessible à <http://www.ghi-dc.org/publications/ghipubs/bu/027/b27dillingerframe.html>].

plusieurs collectivités et corps constitués. Dans ce monde, avec ses diverses lois, langages, coutumes, provinces et nations, ‘ce mot de citoyen a je ne sçay quoy de plus special à nous, que le mot de bourgeois, et c’est proprement le subject naturel, qui a droit de corps et collègue, ou quelques autres privilèges qui ne sont point communiquez aux bourgeois’.² Pour Bodin, sa ‘conception civique’ est plus élargie que les murs d’une ville. Comme la souveraineté elle-même, elle est indivisible. La citoyenneté n’est pas limitée (comme l’est la notion de ‘bourgeoisie’) à telle ou telle ville, et encore moins aux magistrats de cette ville. Elle peut être exercée partout dans le royaume où on est ‘subject naturel’. La question doit rester posée si Bodin envisageait ici un ‘type idéal’ plutôt que de présenter la réalité telle qu’il l’envisageait. En tout cas, il met l’accent sur l’une des réalités de la vie politique du seizième siècle : le fait que l’extension du pouvoir public et les pouvoirs de l’état avait en même temps augmenté l’importance des communautés locales et leurs officiers. Pour Bodin, et pour ses premiers lecteurs, la politique est conçue comme une vie active, impliquée dans la ‘république royale’.³ L’humanisme cicéronien inspire des générations de magistrats français, royaux et municipaux. Ce qui compte pour eux, c’est la démonstration des vertues civiques à travers leurs attributs personnels – leur prudence, leur discernement, leur honnêteté, modération et décorum, les qualités par lesquelles la vie publique et privée devrait être réglée. Les études récentes dévouées au tissu urbain du seizième siècle finissant ont tous mis l’accent sur un ‘civisme catholique’ ou un ‘civic agenda’ – à Senlis, Dijon, Poitiers,

². C. Frémont, M.-D. Couzinet, and H. Rochais, eds. *Jean Bodin. Les six livres de la République* Michel Serres 6 vols, *Corpus des oeuvres de philosophie en langue française* (Paris: Fayard, 1986), 1, p. 117 [Livre 1, ch. VI].

³. E. Gojosso, *Le concept de république en France (XVIe-XVIIIe siècles)* (Aix: l’Université d’Aix-Marseille, 1998), esp. chs 1-2.

Grenoble ou Nantes.⁴ Mais les circonstances des guerres civiles ne furent guère propices au ‘civisme’. La rumeur et la désinformation fracturait les solidarités urbaines. Pendant la Ligue catholique, cependant, la rumeur était un élément essentiel des structures instables du pouvoir urbain. Elle servait à transformer les solidarités urbaines en angoisses corporatistes. La formation, la manipulation et la subversion de l’information nous explique pourquoi la Ligue avait en même temps l’apparence d’être un mouvement national tandis qu’elle était (en réalité) une série de phénomènes régionaux et locaux.

* * * * *

Ayant commencé avec Bodin, poursuivons notre enquête dans sa localité : Laon, et le journal remarquable de son contemporain, Antoine Richart. Nous n’avons pas, Pierre de L’Estoile excepté, un témoin plus détaillé du drame politique d’une ville ligueuse que l’histoire de ce contrôleur ancien et alternatif dans l’élection de Laon. Il écrit juste après les événements qu’il décrit, peut-être se servant de notes ou d’un journal préliminaire. Sa perspective est celle d’un officier subalterne qui essaye de renforcer sa crédibilité royale. Ses loyautés civiques n’étaient pas uniquement réservées

⁴. M. Konner, *Civic agendas and religious passion : Châlons-sur-Marne during the French wars of religion, 1560-1594*, Sixteenth Century Studies (Kirksville Missouri: Sixteenth-Century Journal, 1996); T. Amalou, *Le lys et la mitre. Loyalisme monarchique et pouvoir épiscopal à Senlis pendant la Ligue (vers 1580- vers 1610)* (Paris: Editions du comité des travaux historiques et scientifiques, 2007) ; H. J. Bernstein, *Between crown and community: politics and civic culture in sixteenth century Poitiers* (Cornell: Cornell University Press, 2004); M. P. Breen, *Law, City, and King. Legal Culture, Municipal Politics, and State Formation in Early Modern Dijon* (Rochester: University of Rochester Press, 2007); S. Gal, *Grenoble au temps de la Ligue. Etude politique, sociale et religieuse d’une cité en crise (vers 1562-vers 1598)* (Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble, 2000) ; E. Tingle, *Authority and Society in Nantes during the French Wars of Religion, 1559-1598* (Manchester: Manchester University Press, 2006).

à Laon. Dans son testament, rédigé le 10 avril 1602, il demande que son corps soit enseveli dans l'église paroissiale de St-Pierre ('mon patron') dans son village natal de Leuze (près d'Aubenton), à un jour de voyage de la ville cathédrale où il vivait.⁵ Il spécifie les détails pour ses funérailles. Il devra être enseveli dans le tombeau familial auprès de ses parents. La paroisse récitera un Pater Noster et un Ave Maria à sa mémoire. Il y aura des messes anniversaires et des legs aux pauvres de la paroisse et à l'entour. Sa maison familiale (y compris son jardin et les terres adjacentes) était à Leuze. Richart n'était pas un bourgeois de Laon par naissance mais par adoption, à cause de son office. C'est à Laon où il s'était marié, et où habitaient les enfants de sa deuxième femme. Il y avait une maison et des biens qu'il légua à un ami proche, le lieutenant du bailliage de Vermandois, M. Demange, qui joue un rôle discret mais honorable dans ce récit.

Antoine Richart fut un individu cultivé. Il conçut ses mémoires comme une histoire. Cicéron apparaît sur la page de garde : 'L'histoire est le tesmoing des temps, la lumière de vérité', un *locus classicus* pour les notables du seizième siècle. Il cite également Juan Luis Vives, en évoquant comment, avec le déroulement du temps, la vérité se dégage du mensonge : 'Le temps consomme toutes choses et esclarsit les choses faulses et faict que les vraies sont congnes'.⁶ Dès le début Richart annonce le leitmotiv de ses mémoires : dans les affaires publiques, l'opinion se prévaut facilement sur la vérité. La communication 'latérale' n'étant guère fiable, la communication 'hiérarchique' vaut mieux, et surtout dans une période de 'mutation et changement d'estat

⁵. A. Richart, *Mémoires sur la Ligue dans le Laonnais* (Laon: Société académique de Laon, 1869), pp. xix-xxiv.

⁶. Vives a sans doute emprunté les sentiments d'Ovide: 'Tempus edax rerum'.

ou de religion' puisque c'est précisément à ce moment là que 'le bruit commun [...] est ordinairement accompagné de tant de mensonges'.

Pour Richart, après 'l'émulation populaire' menée par les 'perturbateurs du repos publicq' du 16 février 1589, la ville de Laon est une république manichéenne à laquelle il n'appartient qu'à moitié. 'Notre pauvre ville de Laon' est l'endroit où il habite, mais ses loyautés à 'ceste ville de Laon' ne sont pas sans réserve.⁷ Il s'associe aux 'hommes d'honneurs et de bonnes reputations', desquels il a récolté les réminiscences pour amplifier ses propres souvenirs de ces années extraordinaires.⁸ Il se distancie des ligueurs qui ont pris le pouvoir et qui, en 1590, l'ont emprisonné comme un royaliste suspect. Son expérience du civisme catholique est mitigée, rendant compte de l'opinion de ceux qui ont une 'office' et 'autorité' dans la ville, dans la parole desquels il peut prendre confiance. Pour lui, les pauvres 'politiques' de Laon, emprisonnés en février 1589, sont ses concitoyens et (il met l'accent sur ce fait) les 'parens et alliez' des ligueurs. Richart cite loyalement les lettres de ses 'politiques', adressées au conseil municipale à partir d'août 1589, pour démontrer leur fidélité à la ville. Pour le politique Jacques Martin, par exemple, Laon fut une ville à laquelle il dû toute sa dévotion : 'toute l'amitié que dieu et nature m'ont gravé en mon Cœur vers ma patrie, mère nourrice commune de vous et de moy qui pousse des reliques de ladicte amitié'.⁹ La république imaginaire de Richart était loin d'être limité par sa localité, surtout lorsque Laon devenait un camp militaire pour la ligue, ou une ville dans laquelle la société civile était compromise. Il ne pouvait guère s'imaginer un officier de la ville ligueuse, dont il avait

⁷. Ibid., pp. 7-8 ; 19.

⁸. Ibid., p. 8 ; ayant 'curieusement enquis et qui ont tousjours demeuré dedans la ville y tenans telz degrez quilz avoient congnoissance des affaires publiques'.

⁹. Ibid., p. 251.

honte - ‘remplies doïveté, la vraie justice ensevelie, le trafficque et commerce cessé, la plus saine partie des habitans adonnez a malice et a forger faulses nouvelles de toutes sortes’.¹⁰ Sa ‘civilité’ est construite autour de sa lecture plutôt que d’être contrainte par les murailles de Laon. Nous apercevons de temps en temps le contenu de sa bibliothèque : l’*Historia d’Italia* de Guicciardin (dans la traduction de Jérôme Chomedey de 1568, ou peut-être l’édition de 1577), les ouvrages d’Aristote et de Platon, un texte inconnu (peut-être l’*Histoire de l’Espagne* de Louis Turquet de Mayerne) sur l’inquisition espagnole, etc.¹¹ Sa ‘civilité’ apparaît également pleinement dans les discours des notables parisiens, cités *in extenso* dans son récit. Lorsque les commissaires envoyés du Grand Conseil de l’Union à Paris arrivent dans la ville de Laon le 4 avril 1589, Richart rapporte le discours du chef de la délégation, M. de Sueur, ‘que l’estat et office du magistrat estoit de deffendre les innocens, procurer le bien commun, corriger les coupables, aymer les vertueux, reformer les vitieux, se monstrier protecteurs de justice, l’autel et la defense des loiz’.¹² Richart trouve beaucoup à admirer et approuver dans son tableau de la communication au sein d’une république, dominée par les magistrats, ‘ung don de Dieu et incomparable diginité divinement ordonné’, constitué comme ‘l’âme’ du corps politique afin que ‘les inferieurs et moins parfaicts [soient] Regis et gouvernez’.

Le problème pour Richart fut que cette conception de la loyauté civique à Laon fut vivement contestée pendant la Ligue. Le Sueur et ses collègues (Léonard Destrappes, conseiller au Parlement de Paris, et Charles Delabourt, substitut du procureur général)

¹⁰. Ibid., 102; 117.

¹¹. Ibid., p. 169 et seq; 210; et (pour l’inquisition), p. 122 et seq.

¹². Ibid., pp. 80-1.

durent en prendre compte lorsqu'ils assistèrent à une réunion du Conseil Général de La Ligue dans la ville (le Conseil des Centeniers), le 7 mai 1589. Leur mission était presque terminée lorsque, avant de partir, ils voulurent installer un gouverneur digne de confiance dans la ville, le sieur de Rocourt, gouverneur en exercice, s'étant révélé incompetent (même aux yeux de Richart lui-même).¹³ Le Sueur prit la parole au début de la réunion du conseil, montant une défense élaborée du principe 'monarchique' de l'autorité ('approuvée et mise a exécution par les saiges'), toujours préférable à la démocratie, ou même au gouvernement d'une aristocratie ('nonobstant le débat qui en eust esté aultrefois faict par les raisons et argumens des philosophes' – Bodin y assistait sans doute).¹⁴ La démocratie était nettement insuffisante : 'ayant une multitude confuse de toutes sortes de gens, ne su pouvoit bonnement avoir raison ni accord a la longue, ains toute impetuosité, confusion et discord'. L'aristocratie avait aussi ses désavantages, l'autorité 'des principaux hommes et plus gens de bien' étant compromise par le fait que 'chacun deulx cherchoit par tous moyens dexcedder et exceller les aultres en gloire et reputation'. La république de Laon avait besoin du principe monarchique – un gouverneur et un conseil trié sur le volet pour 'les choses qui doibvent estre secretes et cachees'. Nicolas Thuret, l'un des ligueurs importants à Laon et dans la poche de l'abbé de Saint-Antoine, prit ensuite la parole, en soutenant la proposition de Le Sueur avec une nomination : le sieur de Bouchavenne, ancien guidon de la compagnie du feu duc de Guise. Tout se portait bien jusqu'au moment où Innocent Labiche intervint. 'Syndic

¹³. Ibid., p. 11 ('homme assez debonaire et paisible, incapable touteffois a la charge ou il estoit [...] plus propre a caresser les dames avec sa blonde chevelure qu'a la garde d'une place d'importance'), etc. Pour son incapacité à se défendre (dans un langage civique et à propos), voir p. 86 ('qui donna risée a plusieurs pour ses similitudes et aultres propos mal limez').

¹⁴. Ibid., p. 134.

esleu du peuple' (Richart eut ses doutes sur cela : 'homme sans aucune charge en la ville' écrivit-il) Labiche s'opposa au principe (que la ville soit mis 'soubz lauctorité et puissance dun seul homme') et à l'individu concerné (les deux frères de Bouchavenne étant tous les deux adhérents notoires du Béarnais hérétique). En plus, Le Sueur et ses collègues voulurent laisser la ville de Laon en proie aux politiques (à la mention desquels il brandit 'ung ample billet qui contenoit les noms et surnoms des soupsonnez').

Vivement attaqué par les autres assistants comme un 'mutin, seditieux, perturbateur', quelqu'un qui 'ne valloit rien qu'a troubler une republicque et mectre division partout ou il estoit', Labiche se trouva l'objet d'une émotion populaire, tandis que les autres présents s'enfuirent en tumulte. Le Sueur et ses collègues eurent une démonstration sur le vif des conséquences néfastes de la démocratie : 'tel desordre et confuzion [...] tintammarre de mutinerie'

Pour Richart, cet incident ne fut pas le seul à lui démontrer que ceux qui tenaient le pouvoir à Laon pendant la Ligue étaient gouvernés par 'l'opinion'. Sa conception de cette dernière avait un aspect social ; 'La plus saine partie des habitants de la ville' avait le droit à une opinion, tandis que le reste n'en avait pas. Mais pendant la Ligue ce n'était plus le cas. Les ligueurs étaient trop véhéments. 'Deux coquins de cuisiniers', par exemple, osèrent attaquer à Antoine Estienne dans la rue 'de paroles injurieuses'. Le prévôt de la ville se sentit agressé par Jean Reval ('boullenger de son mestier') qui, 'se mectant hors des bornes du respect publicq [...] 'vomit contre lui plusieurs injures'.¹⁵ Richart était fasciné par la diffusion de la rumeur, étonné par les 'diversitez des nouvelles

¹⁵. Ibid., pp. 23; 42; 63; 77, 207.

qui s'espandoient partout'.¹⁶ Il voulait en savoir plus, en particulier sur les mécanismes de son épanouissement. Beaucoup de rumeurs prirent racine dans les assemblées du Conseil des Centeniers. Se réunissant chaque mercredi 'pour les affaires de la ville' à partir d'avril 1589, le Conseil se constitua de trois délégués de chacune des 14 'centaines' de la ville. Pendant ses réunions, souvent longues et contentieuses, toutes les lettres reçues par la ville étaient lues à haute voix, leur véracité mûrement considérée, leur contenu vite répandu partout dans la ville, discuté aux coins des rues et aux marchés. Après une année fatigante, la plupart des délégués 'se plaignoient du travail quilz avoient a se trouver ordinairement aux assemblées' et un conseil plus restreint le remplaça, qui décida de remettre la lecture de la correspondance de la ville à un petit comité.

Pour Richart, les délégués au Conseil des centeniers étaient 'gens de basses conditions et sans experiences es affaires publiques'.¹⁷ Il soupçonnait qu'ils avaient été mobilisés à travers les réseaux personnels de parenté et d'amitié. Dans une ville où 'les citoyens de la ville estoient quasi tous parens et allies' il n'aurait guère pu penser autrement.¹⁸ Richart était également au courant des 'querelles particulieres' et les 'grandes querelles et inimitiés du passé' – anciennes difficultés qui continuèrent sous l'égide de la Ligue. Richart s'intéressait aussi aux solidarités horizontales 'classiques' de la Ligue urbaine. Il nota la diffusion de l'imprimé ligueur, si difficile à contrôler, par les 'marchans librairies et merciers strangiers logez en l'hostellerie du barillié vendans publicquement des lectres et pappiers escriptz contre et au prejudice du roy'.¹⁹ Les autorités essayèrent de limiter ce que le monde lisait, même le contenu de leurs

¹⁶. Ibid., p. 9

¹⁷. Ibid., pp. 269; 379.

¹⁸. Ibid., p. 45.

¹⁹. Ibid., pp. 19-20.

bibliothèques. La collection de Jean Bodin fut investiguée après la diffusion d'une rumeur par Adam Guerault ('un flatteur' qui proliféra 'faux rapports et flatteries') qu'elle contenait des ouvrages d'hérésie et magie.²⁰ Au mois de mai 1590, la bibliothèque de Me Pierre Robert était également inspectée.²¹ Les ouvrages, y compris les livres protestants (bien reliés et inscrits de son nom) d'un ancien conseiller au présidial, joignirent ceux de Bodin en un joli feu de joie dans la rue, un rappel publique de l'importance de la droite opinion à Laon pendant la Ligue.

Les prêcheurs furent les chefs d'orchestre de la communication latérale à Laon pendant la Ligue. Le chanoine de la cathédrale, Jean Boilleau, devint un haut-parleur pour la Ligue, exploitant les peurs d'un complot huguenot dans la ville afin de transformer ses citoyens en 'tigres et lions et les acheminer contre leurs compatriotes'. Un de ses prêches de mars 1589, si le récit de Richart est vrai, évoqua le *Théâtre des Cruautés*.²² Richart comprit bien l'effet d'une rumeur publique : 'quiconque chemine le premier en rue il reçoit le plus de gens et grossie sa troupe ainsy quon fait une plotte de neige a la rouller'.²³ A partir d'Avent 1590, le rôle de Boilleau fut remplacé par le jésuite Jean Tholozan ('Tolozany'). Son prêche violent contre 'l'ennemi dedans' offensa même les magistrats ligueurs, mais avec l'impact sur eux qu'il désirait. Ils proclamèrent le 20 janvier 1590 qu'à l'avenir, personne dans la ville ne devrait 'parler contre la sainte Union' ou 'communiquer par lettres ou aultrement a lennemy en peine destre jecté hors la ville'. En l'espace de deux mois, et au lendemain de la bataille d'Ivry, la ville établit 'des mouchards demeurans en plusieurs coings des rues pour par leurs fenestres et trilliz de

²⁰ . Ibid., pp. 228-9.

²¹ . Ibid., p. 273.

²² . Ibid., p. 60.

²³ . Ibid, p. 20.

leurs maisons escouter les devis et considerer les gestes et contenance des promeneurs et deviseurs en la rue afin den attrapper'.²⁴ Selon Richart, Tholozan avait ses propres 'mouchartz et surveillans' parmi le clergé et les paroissiens de la ville, prêt à l'informer des irrégularités dans la célébration de la messe ainsi que des informations politiques privées dont il se servirait afin de paraître avoir le pouvoir de pronostication.²⁵ Les confréries des pénitents formaient, au moins dans l'imaginaire de Richart, une partie de ces réseaux d'information, de même que l'introduction pendant la ligue des 'petites cabannes ou logettes' pour la confession, une innovation qui fut vue d'un mauvais œil selon Richart ('pour n'estre ceste edifice agreable a beaucoup de gens'). Dans l'imaginaire royaliste de Richart, la Ligue fut un mouvement de contrôle et de manipulation de l'information.

La Ligue fut dévouée à la démonstration et performance de l'opinion. La Ligue laonnaise se servit des moyens classiques – les serments publics et les processions (pour la plupart des processions 'blanches', suivant les traditions locales) se déroulant dans un rythme classique, commençant avec les états généraux de Blois, puis s'intensifiant en janvier et février 1589, avant de culminer dans les grandes processions de juillet et août 1589, autour de l'assassinat d'Henri III.²⁶ Richart met également l'accent sur les Te Deum – cérémonies d'autodiffusion de l'information et de la solidarité informationnelle.²⁷ Mais pour Richart encore plus important était l'orchestration de ces moments, les réunions privées tard le soir dans 'des lieux secretz' ou 'des chambrettes', ou l'effort controuvé du chanoine Boilleau ('ce viel renard') de séduire la foule par

²⁴ . Ibid., p. 249.

²⁵ . Ibid., p. 308.

²⁶ . Ibid., pp. 90; 116-7; 167, etc.

²⁷ . Ibid., pp. 66; 241; 377.

l'offre d'un baril de vin sur la place publique pour Mardi Gras 1589 afin que tout le monde puisse célébrer la citoyenneté ligueuse.²⁸ En même temps, Richart savait qu'il n'avait pas découvert tout ce qui se passait à Laon pendant la Ligue, où il y avait beaucoup de 'choses nouvelles et selon leur fantaisie', un monde dans lequel 'l'auctorité privée', 'la temerité', et 'l'entreprise' comptaient pour beaucoup.

Richart nous révèle – plus que d'autres sources – l'importance de la parole dans la diffusion de la Ligue. Ce que disaient les gens était important pour la Ligue, et surtout lorsqu'ils la critiquaient. En mai 1590, le procureur Hercules Crochart fut accusé devant les magistrats de Laon d'avoir prononcé 'quelzques parrolles mal sonnantes' concernant Madame de Guise.²⁹ Le mois suivant, d'autres furent suspectés d'avoir parlé 'trop librement a ladvantaige du Roy'.³⁰ Quatre mois plus tard encore, c'était le tour de l'avocat Me Hennuyer d'être l'objet d'une enquête, ayant été 'fort libre en paroles contre la ligue'.³¹ Juste avant Noël 1590, un magistrat subalterne fut réputé avoir fait une niche à Tholozan, en se mettant sous sa fenêtre et criant dans une haute voix contrefaite : 'Tholozam la ligue est fouttu, elle a chié au lic't', avant de s'en aller bien vite.³² En juin 1591, le notaire royal fut emprisonné après avoir 'en plusieurs lieux' s'être exprimé en utilisant des 'parolles mal sonnantes contre gens d'auctorité du conseil de la ville'. Pour

²⁸. Ibid., p. 19. Partout dans le récit de Richart, le vin est considéré comme un symbole de communication (sous forme de toasts mutuels et dons mutuels). Il ne pouvait en être autrement dans une ville qui donne sur les grands plaines des Pays Bas du sud, et dont le vin était le produit essentiel de son commerce avec les villes picardes et les Pays Bas.

²⁹. Ibid., p. 273

³⁰. Ibid., p. 296

³¹. Ibid., p. 312.

³². Ibid., p. 344.

Richart, la plupart des gens incultivés sont instables et malléables dans ce qu'ils disent (et, donc, dans ce qu'ils pensent).

Cette préoccupation avec ce qu'on dit dans les rues s'installe dans la mentalité de siège à Laon durant la Ligue, attaquée par dedans ainsi que par dehors. Les 'crypto royalistes' étaient identifiés ? par la rumeur, poursuivis selon leur réputation populaire. Les capitaines des quartiers les proposaient comme candidats pour l'exclusion de la ville précisément pour les 'intelligences et pratiques qu'ils pouvaient avoir avec les ennemis'. Craignant une attaque par surprise, les ligueurs de Laon organisèrent un réseau d'informants dans les villages à l'entour, qu'ils gardèrent jusqu'à 1594. L'information qu'ils recevaient étaient, pour la plupart, des ragots divers, mais pris au sérieux. Un jeune homme de Novion-le-Vineux, par exemple, fut accusé d'avoir comploté une trahison contre la ville en hiver 1590. Son parentage dans le clergé laonnais ne suffit pas à le sauver d'être incarcéré et envoyé à Paris, suspecté d'avoir essayé d'utiliser de la magie de faire ouvrir les portes de la ville à ses ennemis.³³ En avril 1593, un autre jeune homme – Jehan Collart du village d'Eppes à l'est de Laon – fut arrêté, après avoir été suspecté d'être 'un espion secret contre la ville'.³⁴ Après avoir subi un procès sommaire, il fut condamné à être exécuté, bien que la sympathie populaire lui permît d'échapper au dernier moment. Rattrapé par les autorités, Jean Bodin intervint pour l'aider et, faute de preuves contre lui, il gagna sa liberté.

Richart comprit qu'un élément essentiel du civisme de la Ligue était sa solidarité *imaginée* avec un monde plus large. Lorsque le lieutenant général de la Ligue s'adressa au Conseil de la ville à la fin de février 1589, il lui rappela que Laon appartenait à un

³³ . Ibid., p. 352.

³⁴ . Ibid., p. 389.

mouvement ‘avec les aultres villes ligueuses quil cottoit en grand nombre’. Ils avaient tous un objectif commun : ‘pour ensemblement chasser Henry de Valois, lequel il disoit ne pouvoir durer longtemps pour estre habandonne de tous en recepvant le guerdon de son forfait’.³⁵ Il faisait écho, sans doute, à la lettre qu’il avait reçue de Paris. Dès le début de janvier 1589, le bureau de ville de Paris avait agi comme le fil conducteur du message que le roi, à cause du double assassinat des Guises ‘contre la foy et la liberté des François’, avait abandonné volontairement son office.³⁶ A priori, Henri III ne pouvait plus se porter garant du ‘salut du Peuple’. Les ‘bonnes villes’ devaient s’allier contre l’ennemi commun de la république chrétienne assaillie.³⁷ Les députés des états généraux constituaient l’esquisse d’une telle solidarité, ‘les Villes, cy devant unyes pour la conservation de la Religion et bien de l’Estat’.³⁸ Il y avait une insistance obsessionnelle dans la correspondance émanant de Paris sur la nécessité de l’union. ‘Tout ce que nous avons affaire est de nous unir ensemblement, et avoir une telle intelligence entre nous que, comme la cause est commune, le bien ou le mal se suporte egallement et conjointtement entre nous’.³⁹ Paris était la ‘capitale du Royaume’ qui, ‘par délibération publiques et solennelle’ s’était commise à la ‘conservation et manutention de nostre Religion catholicque et de cest Estat’. Dans la formation du Conseil de l’Union et les dépêches des délégations aux autres villes, Paris proclamait avec fierté l’union de ‘tous les gens de bien et Presque à tous les Bonnes Villes et Communaultez de ce Royaume qui

³⁵ . Ibid., p. 65.

³⁶ . F. Bonnardot, ed. *Registres des délibérations du Bureau de la Ville de Paris* 16 vols Vol. 9 [1586-1590], *Histoire générale de Paris* (Paris: Imprimerie Nationale, 1902), p. 222 (Lettre à un bureau des finances, 2 janvier 1589).

³⁷ . Ibid., p. 226 (Lettre à l’échevinage d’une ville, 4 janvier 1589).

³⁸ . Ibid., p. 236 (Lettre à la ville de Beauvais, 10 janvier 1589) ; cf p. 243, p. 260, etc.

³⁹ . Ibid., p. 270 (Lettre à Bourges, 25 janvier 1589).

se sont jà unies avec nous par les Depputez qu'elle nous ont à ceste fin envoyez [...] affin qu'estans bien uniz et conspirans ensemble [...] Dieu [...] benisse noz sainttes entreprises [...] vengeant une injure sy publicque, sy impie et si detestable'.⁴⁰ Mais cette insistance sur l'importance d'une union ligueuse toujours plus étroite comporta l'accomplissement d'un désir, l'imaginaire de la Ligue étant plus grand que sa capacité d'effectuer le résultat.

Antoine Richart le savait. Son histoire de la Ligue à Laon commence avec le retour des délégués envoyés aux états généraux de Blois du bailliage de Vermandois. Ils s'étaient absentés pour six mois, et on aurait pensé qu'ils seraient rentrés directement à Laon, une fois qu'ils avaient dit leurs adieux au roi ('lui promettant la loyauté fidèle de leur ville et une 'concorde et mutuelle intelligence entre eulx'). En fait, ils firent un détour par Paris 'ou ils feirent quelzques conferences en l'hostel de ville pendant leur sejour denviron quinze jours'. Ils ne se logèrent pas à l'hôtel de Laon, la résidence normale des députés en ville.⁴¹ Ils restèrent 'a la cloche perse rue St-Jacques' qu'ils estimaient 'à couvert de la veue des gens de ce pais'. Lorsqu'ils firent enfin leur rentrée à Laon, les nouvelles des massacres à Blois étaient déjà dépassées. Ils ne présentèrent aucun rapport public de leur longue délégation coûteuse et, de leur visite à Paris, ils gardèrent silence. Les députés jouaient un bluff controuvé, exploitant la communication latérale. Ils voulaient laisser la rumeur des assassinats continuer à faire leur travail pour eux. Mais ils ne voulaient pas se compromettre (ou la ville) par une déclaration pour la

⁴⁰. Ibid., p. 297 (Lettre à plusieurs villes, 18 février 1589 – probablement celle à qui Defer faisait allusion à Laon).

⁴¹. Selon les comptes municipaux, inventoriés dans A. Matton, and V. Dessenin, eds. *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790: ville de Laon* (Laon: Imprimerie A. Cortilliot, 1885).

Ligue avant qu'il ne soit évident que le rassemblement de la Ligue s'était consolidé. Et ils ne voulaient pas qu'il soit prouvé qu'ils avaient outrepassé les bornes de leur commission originale. Dans ce cas-là, comment répondre au roi, concernant la promesse faite par les députés à Blois ? Encore une fois, la ville joua un bluff. Son conseil décida d'envoyer une réponse formelle. Un 'homme exprès' fut dépêché avec une lettre, une copie de laquelle fut formellement inscrite dans les registres municipaux, mais avec des instructions particulières de ne pas aller plus loin que Soissons. L'homme joua son rôle à perfection, rentrant 'bien eschauffé' quelques jours plus tard avec le rapport que (malheureusement) il ne pouvait accomplir sa mission 'pour les empeschemens qu'il y avoit aux champs tant par les velleurs que gens de guerre'.⁴²

Comment Richart apprécia cette partie de cache-cache ! Il remua les rideaux chaque fois qu'il entendit les tintements des fers à cheval sur la grande rue. En juin 1590, il nota l'arrivée du courrier de Soissons ('bien eschauffé') pour annoncer les nouvelles que la grande armée de la Ligue venait juste d'infliger une défaite historique sur Navarre hors des murs de Paris. Malheureusement les nouvelles s'avérèrent fausses, un bluff de plus pour 'cacher' les mauvaises nouvelles de la mort du cardinal de Bourbon, le roi octogénaire de la Ligue.⁴³ Deux mois plus tard, les nouvelles que Noyon avait capitulé aux royalistes furent masquées par l'arrivée des informations beaucoup plus optimistes (du point de vue de la Ligue) que le jeune duc de Guise avait réussi à échapper aux royalistes, l'occasion pour un Te Deum et des feux de joie dans les rues.⁴⁴ Richart était si bien renseigné qu'on peut accorder une certaine confiance à la 'carte cognitive' du

⁴² . Richart, *op.cit.*, pp. 9-12.

⁴³ . Ibid., p. 282.

⁴⁴ . Ibid., p. 363

réseau des communications latérales associant Laon avec le reste de la Ligue.⁴⁵ Il y en avait plusieurs axes. Avec l'arrière-pays, Laon prenait sa place comme une ville maîtresse, le centre d'une nébuleuse de contacts qui s'étendaient à travers le ressort du bailliage, et peut-être au-delà. Dans cette nébuleuse, il y avait des rapports de solidarité verticaux et horizontaux, entraînant des contacts avec les communautés du bailliage ainsi qu'avec la noblesse. En avril 1589, ils mirent en place les prestations publiques de serment à la Ligue autour du bailliage et un système de surveillance aux champs, mettant 'toutes les nuictz des escouttes aux environs des haies' et utilisant des 'pauvres garçons et petites filles [...] pour reconnoistre les environs des garennes et petitz bois'. L'accent fut mis sur les emplacements royalistes aux entours – Crépy (de juillet 1589), Coucy (jusqu'à 1591), La Fère (jusqu'à septembre 1591). Deuxièmement, avec les bonnes villes ligueuses plus lointaines, les communications étaient, en général, plus formelles et plus 'latérales', surtout avec les grandes villes picardes de la province. De Paris, Laon recevait ses informations normalement en seconde main (de Soissons). On pourrait concevoir ces communications sous forme d'une géométrie variable, avec des combinaisons d'asymétrie et de mutualité. Enfin, avec l'élite militaire et aristocratique de la Ligue, les rapports de Laon étaient très hiérarchiques.

Tous ces axes de communication étaient loin d'être simples ou directs. Mark Konnert nous a montré récemment comment les villes de la Champagne se servaient d'une trame compliquée de clientélisme aristocratique, loyautés locales et régionales,

⁴⁵. Pour une idée d'ensemble des communications autour des villes ligueuses du bassin parisien, voir A. Boltanski, 'Les solidarités des villes ligueuses (1585-1594).' Mémoire de maîtrise (inédit), Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), (1991). Je tiens à remercier l'auteur de m'avoir accordé sa permission de consulter cette dissertation suggestive.

parsemées de rivalités interurbaines.⁴⁶ Richart veut nous dire, surtout, que les gens croient ce qu'ils veulent croire. A cet égard il fournit des exemples très riches de la désinformation et la rumeur consciente, en commençant par les missives contrefaites. Il y en eut une, par exemple, apportée par le curé de Notre-Dame de Liesse en février 1589, qui prétendit mettre la ville en garde contre une conspiration royaliste. Boilleau et la Ligue se servirent des lettres contrefaites 'pour artifice [et pour] faire croire au peuple que les affaires de la ligue prospéroient'.⁴⁷ Vers la fin de juillet 1589, une lettre anonyme fut trouvée attachée à la porte de la ville, prévenant une attaque royaliste, qui s'avéra par la suite fausse.⁴⁸ En septembre 1589, un mercier de Soissons arriva devant les portes de la ville avec les bonnes nouvelles qu'Henri IV avait levé le siège sur Paris, qu'il avait proposé à son oncle le cardinal de Bourbon une division du royaume, au nord et sud de la Loire, et qu'il se retirait à La Rochelle. Les renseignements arrivèrent tout d'abord à Soissons sous forme de deux missives de Meaux, auxquelles les gens de Soissons avaient accordé confiance.⁴⁹ Richart nous assure que les gens de Laon confectionnèrent leurs propres contrefaçons 'comme envoyées de grands personnaiges de leur party bien cachetez et acomodez'. Les prêcheurs locaux s'en servaient de temps en temps, notamment en septembre 1589 pour annoncer les 'bonnes nouvelles' que les catholiques avaient infligé une défaite totale sur l'armée du duc de Montpensier, qu'il fut tué dans l'assaut, 'et tous ses gens deffaictz et taillez en pieces'.⁵⁰ Au mois de mai 1589 déjà, un

⁴⁶ . M. Konnert, *Local Politics in the French Wars of Religion. The Towns of Champagne, the Duc de Guise, and the Catholic League, 1560-95* (Aldershot: Ashgate, 2006).

⁴⁷ . Ibid., p. 155.

⁴⁸ . Ibid., p. 185.

⁴⁹ . Ibid., p. 213

⁵⁰ . Ibid., p. 198.

prêcheur à Laon avait annoncé une victoire éclatante du duc de Mayenne aux faubourgs de Tours, où ‘mil ou douze cens hommes de guerre de Henry de non valloir (ainsi lappelloit il)’ avaient été tués ?, ce qui tourna en ‘belles mensonges’ lorsque les contingents de Laon rentrèrent en ville avec la nouvelle de leur défaite notable autour de Senlis.⁵¹

La désinformation consciente fut accompagnée de la vérité non communicable. En rentrant du front militaire, Louis Camus arriva à Laon rapportant les difficultés militaires de la Ligue, mais il fut informé ‘avec mille injures’ qu’il serait fustigé pour avoir ‘rapporté telles faulces nouvelles’.⁵² Les nouvelles de la seconde bataille d’Arques arrivèrent à Laon le 11 octobre 1589 sous forme d’une lettre ‘escripte non fermée’, adressée au gouverneur. Même avant sa réception par son destinataire, les rumeurs commencèrent à s’épanouir, grâce au porteur qui l’avait déjà lue. Or l’un des capitaines de la Ligue le menaça, offrant de ‘luy donner tres bien sur le doz de la barre des Bourbons pour ce (comme il disoit) qui portoit des nouvelles a la faveur des bourbonnistes, quil estoit un petit cocquin, avec aultres injures’.⁵³ Et voici l’essentiel. L’accent mis sur la communication latérale pendant la Ligue produisit les conditions dans lesquelles la désinformation, les contrefaçons, la rumeur, et la propagande ne pouvaient que mieux s’accroître.

Revenons enfin à Jean Bodin. Tandis que Richart fut un royaliste refoulé, Bodin fut un ligueur réticent. L’évidence de son expérience pendant ses années est bien mince :

⁵¹ . Ibid., pp. 146-8.

⁵² . Ibid., p. 148.

⁵³ . Ibid., p. 234.

cinq lettres, éditées et publiées il y a longtemps.⁵⁴ Elles appartiennent sans doute à une correspondance beaucoup plus riche (nous savons qu'il fut en contact avec ses amis de l'époque – Pierre Ayrault, Barnabé Brisson, Pierre Pithou), maintenant perdue. Ces lettres ont été étudiées de près afin d'expliquer l'anomalie apparente de l'auteur des *Six Livres*, précurseur de l'état moderne, et son adhérence à la Ligue. Mais cela laisse passer l'essentiel. Entre ses arguments, provenant de la numérologie, pour prouver que Henri III était nécessairement le dernier des Valois, et ces interventions, très denses, sur la succession royale, Bodin évince un sens très puissant de vivre sous le jugement de Dieu, et son intervention active dans les affaires humaines. Sa première lettre, rédigée vers la fin mars 1589, fut intégrée dans une version qui fut publiée par les imprimeurs de la Ligue à Paris, datée le 20 janvier 1590 – leur façon de le recruter à leur cause. Pierre Rozée, un contemporain qui aurait pu savoir, nous dit qu'il l'a écrite au premier président du Parlement de Paris, Barnabé Brisson.⁵⁵ Bodin se sert du chapitre 34 du livre de Job, en particulier du verset 30 : 'Qui regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi ?' ['Pour que l'impie ne domine pas, et ne soit pas un piège pour les peuples'].⁵⁶ La réponse de Bodin fut que, devant la providence majestueuse de Dieu, un terrible jugement de Dieu est toujours possible, et qu'il serait justement accordé à un tyran. Ses dernières lettres disent la même chose. Sur l'assassinat d'Henri III, il accepte que Dieu intervient dans l'histoire et dans le monde : 'Dieu est descendu du Ciel pour faire Justice en terre, et enfin nous donner un Roi à son plaisir'. Face au siège royaliste de Paris et le

⁵⁴. J. Moreau-Reibel, 'Bodin et la Ligue d'après des lettres inédites' *Humanisme et Renaissance* 2 (1935), 422-40 ; cf P. L. Rose, 'The Politique and the Prophet: Bodin and the Catholic League, 1589-1594' *The Historical Journal* 21, no. 4 (1978), 783-808.

⁵⁵. BN MS Fr 23297, p. 127.

⁵⁶. Moreau-Reibel, p. 428.

chambardement total des affaires publiques en 1590-1, Bodin est de plus en plus convaincu qu'il assistait à beaucoup plus qu'une guerre civile – 'une rage civile' dans laquelle la justice de Dieu est devenue manifeste : 'Car jamais il n'a fait plus belle Justice qu'il fait à présent'.⁵⁷ Mais dans ces lettres également, Bodin nous montre son sens de loyauté civique. Fin mars 1589, il soutient son ami Brisson, l'encourageant d'être le servant du public, la 'patrie', et 'l'estat general d'une Cité', une Jérusalem idéale dans laquelle il imagine la crainte de Dieu, la charité envers les pauvres, et la justice équitable. Le roi Henri III avait abandonné son peuple. La Ligue était un mouvement de masse pour le bien public ; et 'une rebellion universelle ne se soyt appeler rebellion'. Il se justifie aussi en s'appuyant sur son devoir civique. 'Salus populi suprema lex esto' est (il l'a déjà dit dans *les Six Livres*) une loi qui n'admet pas d'exception.⁵⁸ Il met l'accent sur son service au bien public : 'et de ma part, ie souffriray patiemment la perte de mon estat, & de mes biens, voire de ma vie : pourveu que je puisse seruir au public'. Richart et Bodin étaient sur les mêmes ondes, appartenant à la même culture politique. Mais avec cette distinction cruciale : Bodin s'apprêtait à accepter que, lorsque Dieu intervient dans l'histoire humaine, le monde est très différent ; nécessairement plein de rage humaine, de la duplicité humaine, et des espoirs humains contournés. Richart critique Bodin non pas à cause de son manque de cohérence, mais pour sa naïveté. Bodin cherchait les grands desseins et les lois dans les affaires humaines et les évènements naturels, tandis qu'ils étaient toujours à la merci de l'imprévisible. Bodin faisait des 'chasteaux en Espagne

⁵⁷. Ibid., pp. 434-6.

⁵⁸. Bodin, *République*, 4, pp. 102-3 – 'ceste maxime generale, et qui ne souffre point d'exception'.

[...] dont cest une chose tres vraie que les hommes saiges nont tousjours une discretion ou jugement parfaict'.⁵⁹

Les débats politiques à Laon tournèrent autour de la construction des solidarités politiques. Le 'bien public' fut un élément-clé dans le civisme catholique des années de la Ligue. Mais il fut conjugué différemment selon le contexte dans lequel on s'en servit, restant néanmoins important dans le contexte de l'imaginaire de la Ligue et la signification qu'elle accordait aux loyautés latérales, et à la communication latérale. Mais, pour un royaliste comme Richart, la communication latérale présuppose un modèle politique qui n'est pas le sien et il se méfie des 'rumeurs' et de la 'désinformation' qui en résultent. On peut se demander si l'une des pertes les plus notables de la Ligue, et des guerres civiles en général n'a pas été en conséquence la notion du 'bien public' parmi les notables.

Mark Greengrass

Université de Sheffield

⁵⁹. Richart, p. 66